

**Vatican II : Événement historique – enjeu pour aujourd’hui.  
L’Evangile au risque des cultures.**

**Motifs, esprit et histoire du projet**

À l’approche du cinquantième du concile Vatican II, un petit groupe de théologiens s’est réuni avec la conviction que, pour faire mémoire de cet événement, il n’était pas possible de se contenter de la tenue de congrès théologiques de type classique, par ailleurs nécessaires et très utiles, et de célébrations ecclésiales, exprimant l’action de grâce de l’ensemble du peuple de Dieu. Il ne fallait pas laisser passer ce « moment » privilégié de notre histoire sans être revenu au *processus même d’une délibération ecclésiale* dont on connaît les dimensions exceptionnelles. Si les universités et facultés de théologie ont été déjà impliquées dans la vaste enquête anté-préparatoire, les théologiens, biblistes et canonistes ont trouvé progressivement leur place au sein des commissions conciliaires, grâce à la confiance que leurs faisaient généralement les évêques. La rédaction des documents aurait été impensable sans les équipes internationales et pluridisciplinaires qu’ils formaient, sachant mettre en œuvre un véritable travail d’intelligence collective. C’est dans ces « laboratoires » qu’a continué de prendre forme le renouveau de la théologie déjà commencé avant Vatican II et continué depuis cinquante ans.

Ce qui s’est réalisé à l’époque en peu de temps ne porte-t-il pas en lui – comme une utopie – la promesse d’un travail commun au sein d’une communauté scientifique formée de théologiennes et de théologiens, venant d’horizons culturels différents et appartenant à diverses « écoles » ? Ce serait alors un travail certes basé sur la compétence universitaire de tous mais qui exigerait aussi – puisqu’il s’agit du présent et de l’avenir de l’Église et des Églises dans un monde globalisé – une capacité de pondération à la fois commune et pluriculturelle des enjeux, capacité impensable sans des temps de véritable délibération. Dès la première rencontre de notre groupe, il était cependant clair que, si le concile Vatican II a été l’expression suprême de la délibération du *magistère pastoral* de l’Église, un processus d’intelligence collective entre théologiens, historiens, biblistes, canonistes et sociologues, à l’image de ce qui s’est passé avant et pendant les quatre périodes conciliaires, était d’un autre ordre, non sans poser la question urgente du positionnement spécifique du *magisterium* qui est celui de la communauté théologique dans l’Église.

Prendre conscience de cette promesse comme d’un désir qui nous habitait à plusieurs, c’était déjà commencer à tester quelques amorces d’une réalisation éventuelle. Le 11 décembre 2012, nous nous sommes donc constitués en Comité scientifique et mis sous le patronage de la *Fédération internationale des Universités Catholiques*, la FIUC, qui a son siège à Paris et représente un réseau de 220 universités dans les cinq continents. Avant de reprendre brièvement les différentes

étapes du processus de recherche internationale qui fut alors amorcé, il convient de reconnaître les tâtonnements inévitables qui l'ont accompagné, sans parler de l'inquiétante question de savoir si la conviction de fond et le désir qui nous habitaient, trouveraient un écho et seraient partagés au sein d'une communauté scientifique de plus en plus internationalisée, diversifiée et par ailleurs surchargée de préoccupations locales. Au fur et à mesure que nous avançons, il nous a fallu renouveler, à chaque étape, notre confiance en la justesse de notre proposition ; confiance d'autant plus nécessaire qu'une telle entreprise était irréalisable sans la confiance que nous devons solliciter auprès de plusieurs bailleurs de fonds.

Le projet à parcouru trois étapes décisives, avant d'aboutir au colloque de Paris qui, en cette année du cinquantième anniversaire de la clôture du Concile, représente sa fin, peut-être provisoire et porteuse d'un autre avenir.

1. Lors de la *première rencontre* du Comité scientifique, plusieurs décisions ont été prises et progressivement mises en œuvre.

1. 1 Il fallait d'abord choisir un titre pour ce programme de recherche internationale qui tienne compte des deux disciplines majeures impliquées dans notre questionnement, l'histoire et la théologie ; d'où la formulation qui fut d'ailleurs nuancée dans une phase ultérieure : *Vatican II : événement historique – enjeu pour aujourd'hui*. Tout en étant conscients du caractère très conflictuel des différentes phases de réception du Concile, il s'agissait de vérifier si les fractures s'étaient déplacées et, surtout, comment dépasser une série de fausses oppositions et de tester honnêtement les possibilités de trouver dans l'événement et le corpus conciliaires des ressources pour vivre le présent de l'Église dans nos sociétés d'aujourd'hui.

1. 2 Ce titre étant acquis, nous l'avons explicité en élaborant cinq thématiques :

(1) *Désigner le temps présent :*

Malgré des réserves non négligeables, Vatican II s'appuie sur une vision relativement positive des mutations qui marquaient le monde à cette époque. Il faut donc d'abord faire état des changements de contextes (politique, économique, culturel, ecclésial) et des mutations de fond intervenues depuis le Concile : à quel discernement du « moment présent » sommes-nous appelés aujourd'hui (GS 4 à 10) ? Quelles en sont les conséquences au plan de l'annonce de la foi et de l'édification de l'Église, etc. ?

(2) *Le service de la théologie aujourd'hui :*

L'apport des théologiens a été un trait caractéristique du concile Vatican II. Cinquante ans plus tard, il faut réfléchir à nouveaux frais au rôle des théologiens dans une situation qui s'est profondément modifiée. Quelles transformations Vatican II a-t-il produites dans les facultés de théologie, dans l'organisation des disciplines théologiques et dans l'enseignement de la théologie ? Pour la fécondité du service de

la théologie dans l'Église et la société, quelle contribution et quel espace de créativité peut-on souhaiter et envisager ?

(3) *La rencontre de l'Évangile et de l'Église avec le monde et la culture :*

Malgré des débats parfois assez vifs, Vatican II a dégagé des consensus très larges. Il y avait à Vatican II une vision de fond partagée, voire une même culture chez la majorité des théologiens. Sur quelles avancées compter depuis 1965, dans le domaine des relations de l'Église catholique aux autres composantes religieuses ou non de nos sociétés, en termes d'anthropologie, de rapport à la création, etc. Sur quel consensus s'appuyer aujourd'hui ?

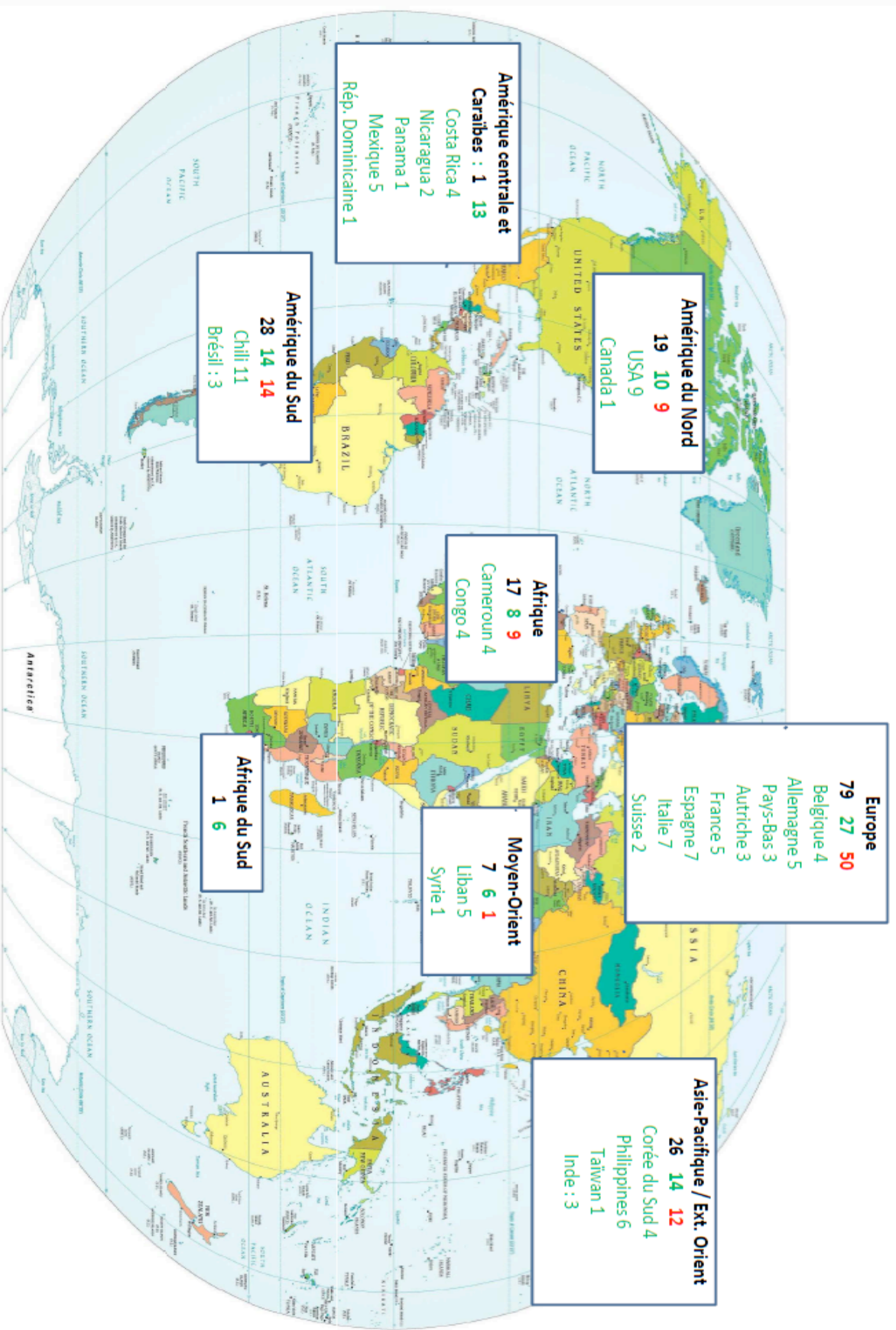
(4) *Vatican II comme « boussole » pour l'Église du XXI<sup>e</sup> siècle :*

Les consensus de fond, malgré la diversité des sensibilités, semblent avoir fait place à des divisions quant à l'importance à accorder aujourd'hui à Vatican II et quant à la place à lui donner dans l'histoire de la pensée et de nos sociétés. Quelle importance donner aujourd'hui à Vatican II et quel rôle peut-il jouer dans le renouveau de l'Église ? Comment dépasser une série de fausses oppositions qui paralysent l'Église ?

(5) *Les urgences actuelles pour l'Église :*

L'expression de la doctrine dans une forme pastorale, la réforme (*renovatio, reformatio*) dans l'Église (son *aggiornamento*) et l'unité des chrétiens étaient ressenties comme des urgences lors du concile Vatican II. Jean XXIII a même inscrit ces réalités parmi les finalités du Concile. Ces urgences, que sont-elles devenues aujourd'hui ? Quelles sont les urgences d'aujourd'hui ?

1. 3 Une troisième décision du Comité scientifique fut alors de déterminer le cercle, resté d'ailleurs jusqu'au bout du processus ouvert, de celles et de ceux auxquels il fallait demander de constituer des équipes de recherche pour élaborer une réponse collective à une de ces cinq questions. Si, dans un premier temps, nous visions principalement des chercheurs qui s'intéressent directement à Vatican II, nous avons ensuite élargi le cercle à des penseurs pour qui Vatican II est une source, présupposant toujours une culture de base commune quant à la connaissance du Concile et aux problèmes d'interprétation qu'il pose. Il s'est en effet avéré de plus en plus nettement que pour un nombre non négligeable de théologiennes et de théologiens de l'hémisphère sud (pour parler globalement), Vatican II fait figure du dernier concile euro-atlantique ; ce qui engage évidemment un rapport autre à cet événement et à son corpus textuel. Entre décembre 2013 et août 2014, environ deux cent personnes ont été contactées ; une bonne centaine se sont regroupées en équipes, chacune sous la présidence d'un responsable désigné par le Comité scientifique, et ont rédigé vingt textes, chacun d'une quinzaine de pages environ, faisant bien état des points de consensus dans l'équipe, des points de controverses et des *quaestiones* à approfondir.



**En noir : les personnes contactées : Décembre 2013 : 1<sup>er</sup> courrier : 93 contacts – Octobre 2014 : Pré-colloque : 200 contacts**

**En vert : contributeurs aux textes du Pré-colloque (soit 19 groupes)**

**En rouge : non contributeurs (8 groupes en attente / personnes ayant décliné l'invitation / n'ayant pas intégré de groupe)**

2. Une nouvelle phase du processus a débuté lors d'une deuxième rencontre du Comité scientifique, le 2 juin 2014. L'objectif était la préparation d'un pré-colloque qui s'est réuni les 21 et 22 octobre 2014 à Paris, avec la double tâche de prendre connaissance des vingt textes et de préparer, sur cette base, le colloque de 2015. Pour des raisons budgétaires et d'efficacité le nombre des participants fut limité (10 personnes invités, parmi les 20 chefs d'équipes internationales, les trois doyens des facultés de théologie catholiques de Paris et le Comité scientifique). Dans un climat fraternel, marqué dès le départ par l'invocation de l'Esprit Saint, la première journée fut consacrée à l'examen des vingt textes, grâce aux *relations* préparés par cinq chargés de synthèses et à des débats de plus en plus sensibles aux relations transversales entre les textes. La deuxième journée a eu pour objectif de reformuler et de réordonner les questions et de former cinq nouvelles équipes, cette *fois-ci intercontinentales*, qui, sur la base des 20 textes préparatoires et des discussions en pré-colloque auront pour tâche de proposer cinq textes qui fourniraient le matériau du colloque final en avril 2015.

2. 1 C'est à cette étape du processus que le titre initialement choisi fut précisé, pour rendre compte de l'axe majeur de nos délibérations, centrées – non sans enregistrer les premiers effets du nouveau pontificat – sur *L'Évangile au risque des cultures*.

2. 2 La reformulation des questions est aussi la trace d'une conscience plus nette des relations transversales entre les questions, chacune devant aborder respectivement les trois dimensions anthropologiques, théologiques et ecclésiales :

### **Commission 1 : Vatican II : quelle inspiration pour aujourd'hui ?**

À cinquante ans de distance, quelle importance donner aujourd'hui à Vatican II et quel rôle peut-il jouer

- sur le plan de la promotion de la dignité humaine
- sur le plan de l'interprétation de l'Évangile
- sur le plan de la réforme [*renewal*] de l'Église ?

### **Commission 2 : Désigner le moment présent**

Malgré des réserves non négligeables, Vatican II s'appuie sur une vision relativement positive des mutations qui marquaient le monde à cette époque. Depuis, nous avons bien conscience du changement de contexte (politique, économique, culturel, ecclésial) et des mutations de fond intervenues depuis le concile. À quel discernement du « moment présent » sommes-nous appelés aujourd'hui (GS 4 à 11) ?

- sur le plan anthropologique
- sur le plan théologique (rapport à l'Évangile)
- sur le plan ecclésiologique (conséquences au plan de l'annonce de la foi et de l'édification de l'Église)

### **Commission 3 : La rencontre de l'Évangile et de l'Église avec le monde et les cultures**

L'expérience missionnaire de l'Église au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles a conduit Vatican II à repositionner la note de la catholicité (œcuménicité) de l'Église habitant désormais toutes les cultures, l'autorisant à inscrire l'Évangile dans la pluralité des cultures du monde. Comment, dans cette nouvelle situation, penser à la fois la diversité et l'unité

- sur le plan anthropologique (l'unité de la famille humaine, la diversité des peuples et des nations, les sans-voix) ?
- sur le plan théologique (les diverses expressions doctrinales, théologiques, catéchétiques, liturgiques, et modes de vie et l'unité de l'Église) ?
- sur le plan ecclésiologique (la diversité des formes ecclésiales, les interactions entre les communautés, et les formes de gouvernement de l'Église qui peuvent protéger les diversités et promouvoir l'unité) ?

### **Question 4 : Travailler à la construction d'une culture de paix**

Dans un monde marqué par la guerre froide, la décolonisation et les fractures confessionnelles, Vatican II a provoqué à son époque certains dépassements, encourageant la réconciliation et la paix. En raison des mutations actuelles de la violence à quoi l'Église est-elle convoquée aujourd'hui

- sur le plan anthropologique (rapport à la création, rejet des pauvres, des émigrés et des marginalisés) ?
- sur le plan théologique : la réinterprétation de l'Évangile et des écritures – dans un contexte de dialogue œcuménique et de rencontre entre religions ?
- sur le plan ecclésial : l'exercice du pouvoir dans l'Église ?

### **Commission 5 : Le service de la théologie aujourd'hui**

Pouvant s'appuyer sur des institutions fortes (Universités Catholiques, Facultés de théologie et ordres religieux) l'apport des théologiens a été un trait caractéristique du concile Vatican II. Cinquante ans plus tard, la théologie se retrouve dans une situation de fragilité et de contestation. Pour la fécondité du service de la théologie dans l'Église et la société, quelle pratique de la théologie, par quels sujets et dans quelles institutions

- sur le plan anthropologique, quelle est son lieu dans la culture, au sein de la société, dans l'université et au sein des sciences ?
- sur le plan théologique, dans sa responsabilité par rapport à la parole de Dieu et la vie spirituelle des communautés chrétiennes ?
- sur le plan ecclésial, dans son rapport au magistère ?

3. La troisième étape fut sous la responsabilité des cinq commissions préparatoires intercontinentales qui ont rédigé les cinq textes proposés au colloque. Leur travail

s'est appuyé sur les vingt textes, préparés lors de la première phase du processus, et sur les débats qui ont eu lieu durant le pré-colloque. Tout en étant donc le résultat de ces délibérations préparatoires, les cinq textes proposés finalement au colloque portent évidemment la marque des commissions qui les ont rédigés avec grand soin.

Le Comité scientifique s'est alors réuni une troisième fois à Paris, le 2 mars dernier : il a intégré les quelques amendements arrivés depuis la publication des cinq textes sur le site de FIUC, proposé aux présidents des cinq commissions ses propres amendements et désigné, pour chaque texte un second *relator* dont la caractéristique principale est de ne pas avoir participé au processus, précisément pour donner d'emblée place à un regard externe sur les textes proposés. Le Comité a également rédigé ce texte-ci, permettant de rendre compte des motifs, de l'esprit et de l'histoire du projet et le canevas pour une Déclaration finale dont la rédaction incombera à une Commission du Colloque. Sans le pilotage vigilant de Dries Bosschaert, de Montserrat Alom Bartroli, responsable de projets du Centre de coordination de la recherche à la FIUC, de Valérie Le Chevalier, cette troisième phase et la mise en place effective du colloque n'auraient pas pu se réaliser.

Que pouvons-nous espérer de cette rencontre provisoirement finale ? Nous sommes tous reconnaissant pour le travail immense qui a été accompli, en particulier par les premières équipes et par les cinq commissions, mais sans doute aussi conscients des limites de nos textes, d'éventuelles erreurs d'aiguillage au sein du Comité scientifique et des désaccords de fond qui ne manqueront pas de se manifester. Quand une rencontre comme celle-ci débute, rien n'est garanti, rien n'est joué – le concile Vatican II nous l'aura appris – ; il nous faut donc, une fois de plus, renouveler notre confiance en la justesse de nos convictions et de la proposition faite, non sans rappeler la vieille « règle certaine » qu'un de nos conciles anciens a emprunté aux Écritures néotestamentaires, stipulant « que lorsque des questions qui doivent être tranchées par les deux parties sont posées lors de discussions communes (*in communibus disceptationibus*), la lumière de la vérité chasse les ténèbres du mensonge » (*Les conciles œcuméniques* [dir. Giuseppe Alberigo], Tome II/1 : *Les Décrets. Nicée I à Latran IV*, Le Cerf, Paris, 1994, 242sq.).

\*

## Compte rendu du Colloque

Du 13 au 15 avril, s'est déroulé le colloque *Vatican II : Événement historique – enjeu pour aujourd'hui. L'Évangile au risque des cultures*. Une centaine de participants de plus de 25 nationalités se sont réunis à la maison Breteuil, siège de la Conférence des Evêques de France, à Paris. Le colloque se composait de quatre grands volets.

Après l'ouverture et le mot d'accueil, par Pedro Rubens Ferreira Oliveira, président de la Fédération Internationale des Universités Catholiques (FIUC), une première séance introductive, présidée par Mathijs Lamberigts, fut consacrée à un propos inaugural : « Vatican II, enjeu historique et théologique ». Christoph Theobald a donné un aperçu de l'origine et de l'esprit du projet, et a rappelé le processus de sa mise en œuvre. Puis, Gilles Routhier a présenté les objectifs du colloque, son déroulement et les dynamiques de travail. La séance, levée par Mgr Guy-Réal Thivierge, Secrétaire Général de la FIUC et Directeur du Centre de Coordination de la Recherche de la FIUC (CCR-FIUC), s'est terminée par la présentation des 35 membres des différentes commissions.

La deuxième séance a été centrée sur les textes préparés avant le colloque : après la présentation des textes par les cinq présidents des commissions, cinq répondants, Pierangelo Sequeri, Maria Clara Bingemer, José Tolentino Mendonça, Albert Mundele Ngeng et Andrés Torres Queiruga, ont réagi aux textes. Le débat en assemblée plénière qui a suivi s'est fait, comme pour toutes les séances, en anglais, français, espagnol, grâce à un service d'interprètes. Les réactions aux textes lors de cette séance ont été ensuite prises en compte par les commissions initiales, auxquelles s'étaient joints d'autres participants au colloque, selon leur préférence. Lors de cette troisième séance, un immense travail collectif s'est accompli dans les commissions, tandis qu'une commission supplémentaire, dont les membres représentaient la diversité des participants au colloque (intergénérationnel, international, ...), commençait d'écrire une déclaration finale. Une fois ainsi révisés, tous les textes ont été de nouveau présentés à l'assemblée, au cours de la dernière séance du colloque. Les participants ont alors eu l'opportunité de se prononcer dans d'ultimes interventions, qui portaient également sur la déclaration finale et la synthèse prospective des travaux du colloque. Un mandat fut accordé au Comité scientifique pour finaliser les textes dans une phase post-colloque.

Ces quatre séances de travail et collaboration mutuelle, organisées avec l'assistance de Dries Bosschaert, responsable du secrétariat du Comité scientifique, du secrétariat de la revue des Recherches de science religieuse, du secrétariat du CCR-FIUC et de différents doctorants, ont été enrichies par des temps de liturgie et des soirées grand public.

La première journée s'est ouverte avec une prière en trois langues, organisée par Erwan Chauty, responsable pour des liturgies du colloque. Une liturgie de la Parole, présidée par S. Exc. Mgr Georges Pontier, président de la Conférence des Evêques de France, a inauguré la deuxième journée. Une célébration eucharistique, présidée par Pedro Rubens, entouré de Gilles Routhier, Christoph Theobald et Mathijs Lamberigts (qui a prononcé l'homélie) a marqué la troisième journée.

Les soirées grand public, chaque fois précédées d'un buffet dînatoire pour les participants au colloque, étaient organisées par les institutions partenaires. À l'Institut Catholique de Paris-Theologicum (en partenariat avec l'Institut Saint-Serge) la soirée fut consacrée au thème « Quelles ressources Vatican II offre-t-il aujourd'hui pour le gouvernement de l'Église et des Églises ? ». Au Collège des Bernardins, le thème proposé était : « La dignité de la personne : une valeur universelle ? » ; celui du Centre Sèvres-Facultés Jésuites de Paris (en partenariat avec l'Institut Protestant de Théologie de Paris) était : « Œuvrer à une culture de paix, les ressources du Concile Vatican II ».

Le Comité scientifique